



Vous voulez construire à Metz ?

HABITAT PARTICIPATIF

Réunion publique, café-débat, conférences
Horaires et descriptions sur metz.fr

Imaginer votre logement avec vos futurs voisins



L'habitat participatif, qu'est-ce que c'est ?

L'habitat participatif est une alternative à l'habitat individuel, une manière qualitative, plus économique et plus durable de fabriquer un habitat urbain mixte et de créer les conditions d'un voisinage harmonieux : plusieurs ménages **participent à la définition et à la conception de leur logement et des espaces partagés**, ainsi qu'à la gestion ultérieure, d'un bâtiment collectif.

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 20 septembre 2013 - 20h

Présentation de la démarche de la Ville de Metz (appel à projets, accompagnement, sites, cycle de conférences...)

📍 Salle des Coquelicots, 1, rue Saint Clément (Pontiffroy)

CONFÉRENCES

Vendredi 4 octobre 2013 - 20h

Expériences concrètes d'habitat participatif

📍 IUT de Metz, Ile du Saulcy, Amphi A

Vendredi 8 novembre 2013 - 20h

Espaces privés, espaces publics : de l'intimité aux échanges

📍 Salle des Coquelicots, 1 rue Saint Clément (Pontiffroy)

Vendredi 6 décembre 2013 - 20h

Vivre ensemble, approches de la mutualisation et de la communication non violente

📍 Salle des Coquelicots, 1 rue Saint Clément (Pontiffroy)

CAFÉ-DÉBAT

Vendredi 17 janvier 2014 - 20h

De la consommation à la consommation en termes d'habitat aussi !

📍 Café Jehanne d'Arc, place Jeanne d'Arc

Vendredi 21 février 2014 - 20h

Les aspects juridiques et financiers de l'habitat partagé

📍 Salle des Coquelicots, 1 rue Saint Clément (Pontiffroy)

Vendredi 21 mars 2014 - 20h

Bâtiments basse consommation et matériaux sains, quelles techniques et utilisations pour les habitants ?

📍 IUT de Metz, Ile du Saulcy, Amphi A

Appel à projets

La Ville de Metz lance un premier appel à projets d'habitat participatif qui vise à promouvoir la construction d'un habitat innovant, à très basse consommation d'énergie, sur des terrains de petites dimensions, inscrits dans le tissu bâti existant.

Après validation du projet définitif par la Ville de Metz, le terrain sera vendu au groupe d'habitat participatif, avec un abattement sur le prix de vente pouvant aller jusqu'à -20% en fonction de la qualité du projet, estimée selon 6 critères : Qualité environnementale / Qualité architecturale / Diversité sociale / Vivre ensemble / Liens avec le quartier / Evolutivité.

Découvrez l'appel à projet sur metz.fr ou lors des conférences



Entrée libre

Programme susceptible de modifications.

Renseignements metz.fr et au 03 87 55 51 70

